



Changement de statut étudiant-salarié

Par **mei75116**, le **25/11/2009** à **11:10**

Bonjour,

Je présente ma situation: je suis une étudiante étrangère et j'ai obtenu un diplôme de master en France. J'ai une promesse d'embauche par une association, j'ai donc fait une demande de changement de statut à la préfecture. Mais depuis un mois, par manque d'un document relatif à l'employeur, on n'a pas envoyé tous les documents. Mes questions sont:

1/ Combien de temps que l'on a pour envoyer les documents relatifs au ressortissant étranger et les documents relatifs à l'employeur?

2/ En attendant de la résultat (de changement de statut), est-ce que je peux travailler en temps plein? Sachant que j'ai un récépissé qui prolonge ma carte de séjour d'étudiant qui termine fin novembre.

3/ Est-ce que je peux changer d'une autre entreprise pour le changement de statut?

Merci beaucoup pour la réponse.